

ACTION SOCIALE D'INITIATIVE ACADÉMIQUE

Exercice 2023

Aide à la validation des acquis de l'expérience - VAE

Ne pas attendre la date limite d'envoi pour déposer le dossier

Formation acquittée entre janvier et septembre = 25 octobre 2023
 Formation acquittée en octobre = 27 novembre 2023
 Formation acquittée entre novembre et décembre = 25 janvier 2024

Toute demande incomplète sera rejetée

DEMANDEUR	
Nom d'usage et Prénom doit correspondre à celui notifié sur le dossier de prestations 2023	Né(e) le
Etablissement d'exercice	
Adresse familiale	
Grade	
IBAN : FR LL LLLL LLLL LLLL LLLL LLLL LLL	

AESH ou AED bénéficiant d'un CDD : OUI NON

Formation effectuée : du au

Diplôme obtenu :

Montant de la formation :€

Pièces à fournir obligatoirement :

- facture acquittée mentionnant votre nom et prénom, le montant payé, le diplôme obtenu et les dates de la formation

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :, certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à , le Signature

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (article L.554-1 du code de la Sécurité Sociale et article 441.1 du Code pénal). L'organisme débiteur peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (article L.583-3 du code de la sécurité sociale)

PARTIE RESERVÉE A L'ADMINISTRATION

La présente demande : correspond ne correspond pas aux critères fixés par l'arrêté rectoral.

Je soussigné, recteur de l'Académie de Dijon, décide donc d'octroyer une aide d'un montant de€

Académie de Dijon

Prog :

Centre de coût : RECSAXO021

N° pièce :

Pour le recteur et par délégation,
la cheffe de division des affaires financières

Magali KHATRI